

Compte rendu de l'Assemblée Générale de Terres Neuves du Sud Ouest

Le 5 novembre 2008 à Moissac

Etaient présents :

Nicole Grosbois, Jean Napolier, Marie-Christine Charpentier, Bruno et Dominique Moreteau, Isabelle Brault, Chris Loubersanne, Marie-Pierre Charpail, Henri Moreno, Michel Hafiz, Michelle Fletcher, Anne Roset, Alain et Nicole Morellini, Nicolas Roux, Willem Gosselink, Chantal Lumineau, Roland Cros, François Chesneau, Martine Ackerer, José Fernandes De Casas, Sandrine Suères, Marie-Claire Johanny, Gourrier Irène, Moreno Henri, Jacquin Gay.

Etaient excusés :

Chantal et Norbert Camuzet, Laure Thibault.

Bienvenue au nouveau membre:

Jacquin Gay

La séance a débuté vers 14 heures.

Bilan moral et financier:

Le siège de TNSO est désormais domicilié à la boutique « Le pot à l'envers » place Durant de Bredon 82200 Moissac.

François Chesneau explique que notre association étant mandatée cette année, pour organiser et recevoir l' AG du collectif, il semblait judicieux de regrouper celle de TNSO ainsi que la réunion des membres du « pot à l'envers » à Moissac.

Ainsi nous avons pu rationaliser les déplacements, réduire les frais d'hébergement, présenter à tous notre boutique associative et surtout favoriser les rencontres entre membres des différentes associations.

Marché de Saint Céré présenté par Marie-claire Johanny :

35 potiers + 1 (animation)

Le marché qui se faisait en semaine a eu lieu le samedi et dimanche, la commission a été satisfaite de ce changement car la moyenne est maintenue (810 euros).

Le nocturne sera peut-être reconduit (la communauté de commune subventionne à hauteur de 250 euros)- Il serait souhaitable d'améliorer l'animation.

Il est envisagé de baisser le prix du marché et de supprimer les repas.

Les potiers doivent tourner au bout de 2 ans (membres de TNSO et extérieurs)

Martine Ackerer précise que le solde du résultat du marché est en positif (+500 euros) car des économies ont été faites sur les encarts dans les journaux et par les supports de communication (affiches et marques pages) réalisé en commun.

Un investissement en plot est prévu (proposition de Norbert et Roland pour la fabrication)

Marché de Caylus présenté par Miche Hafiz :

En 2007 la moyenne était de 1100 euros avec 44 potiers

En 2008 la moyenne est de 877 euros avec 61 potiers

Le prix de l'emplacement a été augmenté de 40% par l'AGC.

Il serait souhaitable de faire baisser le nombre de potiers à 50 et que TNSO gère les inscriptions.

Il faudrait au moins 3 membres à la commission.

Marché de Lauzerte présenté par François Chesneau :

En 2008, il y a eu une hausse de fréquentation avec une moyenne de 700 euros avec 35 potiers. (30 potiers en 2007).

La date a été déplacée au 2^{ème} week-end de juillet

L'exposition avant le marché sur le thème de la musique a été réduite aux deux jours du marché par manque de temps de la commission, toutes nos excuses.

Les jarres façonnées par Jacques Trouis lors de l'animation sont en attente de cuisson chez François, elles pourraient être mises en vente au prochain marché.

Le pot à l'envers présenté par Chantal Lumineau :

La boutique accueille 15 potiers.

La convivialité des travaux a permis d'avoir un lieu très agréable.

L'association a investi 3000 euros pour les travaux.

Le chiffre d'affaire global jusqu'au mois d'octobre est de 20 000 euros, soit 500 euros de moyenne mensuelle par potier.

Un malheureux cambriolage nous a fait un trou dans la caisse (et dans la vitrine !).

Le loyer basse-saison est de 150 € et de 300 € en haute-saison.

Les potiers qui souhaitent participer à la boutique, peuvent s'inscrire sur la liste d'attente, auprès de Sandrine Suères. L'engagement est de 1 an. La date anniversaire est en juin.

Martine Ackerer nous indique qu'à l'heure actuelle la boutique a eu 7060 euros de frais global et 1000 euros de frais par mois, on n'envisage pas de fonctionner avec un salarié.

Les Frais généraux

TNSO compte pour 2008, 35 adhérents.

Notre association cotise aux Ateliers d'art de France et au Collectif National des Céramistes. Cette deuxième cotisation implique notre adhésion à Terre de solidarité. Chaque membre adhérent de TNSO est donc couvert par le fond de solidarité. Les potiers inscrits dans une autre association du CNC ne payent qu'une seule cotisation TS.

L'association a édité une plaquette où sont mentionnés tous les potiers membres de TNSO. Elle est disponible à la boutique de Moissac.

Achats groupés

TNSO propose des achats groupés

Edition de cartes postales :

Cartes postales 10x15 cm quadri Ro, noir Vo, sur couché mat 300gr

Fournir fichier avec épreuve calibrée PDF JPEG

1000ex.....60€ HT

2000ex.....80€ HT

-**APPEL aux intéressés** (voir avec François Chesneau) : 05.63.95.30.33 ou chesneau.francois@free.fr

Céradel consent des prix aux professionnels adhérents TNSO.

Girard Sudron (fournitures électriques): un achat groupé a eu lieu en 2008. Pour les intéressés voir avec ? Une réduction de 10% sur le tarif public est accordée si vous la demandez.

Collectif National des Céramistes :

Martine Ackerer et François Chesneau sont délégués au CNC qui fédère les associations de potiers de France, le siège est à la Borne.

Site internet du collectif : <http://www.collectif-ceramistes.org/>

En 2010 : Le forum de l'académie internationale de la céramique se tiendra en France, des actions sont en gestation.

Terre de solidarité :

Pour les potiers en détresse contacter Chantal Lumineau, trésorière adjointe de TS.

Organisation interne :

Définition des critères de sélection des marchés fixés par les organisateurs :

- il faut un pourcentage de membres de TNSO
- un juste équilibre des différentes techniques céramiques
- accueillir les débutants et les anciens.

Critères d'adhésion à TNSO :

- Avoir un statut professionnel, une assurance RC et en justifier

Gratuité pour les organisateurs de marché :

- A l'initiative de chaque commission

Solidarité

Chantal Lumineau donne des bouteilles de gaz propane et butane.

Les projets

Un marché à Bergerac est en bonne voie pour 2009. Marie-claire Johanny a rencontré la municipalité avec la charte des marchés.

A l'étude : un marché en périphérie de Toulouse (Castanet, Ramonville...)

Site internet TNSO : toutes propositions d'hébergement et de création sont les bienvenue.

Four à bois : François Chesneau propose la construction d'un four associatif.

Remettre les hébergements gratuits au goût du jour, lors des marchés.

Election du C.A. de Terres Neuves du Sud Ouest :

2 membres sont sortants : Ackerer et Johanny

Sont élus : Gourrier, Moreno et Fletcher

Le CA est donc composé de 9 membres : Cros Roland ; Chesneau François ; Fletcher Michèle ; Fernandez de Casas José ; Gourrier Irène ; Lumineau Chantal ; Moreno Henri ; Roux Nicolas ; Sueres Sandrine.

Le CA n'a pu faire sa réunion en suivant, elle est donc reportée.

La séance s'est terminée vers 18 heures

Complément à l'AG :

Le conseil d'administration a procédé au vote par internet, pour l'élection des membres du bureau.

Sont élus ou réélus :

- Président : François Chesneau
- Secrétaire : Sandrine Sueres
- Trésorière : Chantal Lumineau
- Commissaire aux comptes (non membre du CA) : MarieClaire Johnny